

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2019

=====

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 18 FEVRIER, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 12 février 2019, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt trois, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme KHALED, Mme LANGLAIS, Mme SCHOELLER, M. ANCELIN, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, M. EL GHARIB, Adjoint, M. CHEVREAU, Mme PEPIN, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, Mme AWONO, M. NICOLAS, Mme CORVEE-GRIMAULT, M. THYSS, Mme CLISSON RUSEK, Mme DANWILY, M. VAN PRADELLES, Mme THIBAUT, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

ETAIENT REPRESENTES :

M. DE LAMBILLY par M. CHEVREAU, M. BEAUFILS par Mme LANGLAIS, M. LOREC par M. THYSS

ETAIT EXCUSE :

M. THELLIEZ

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 26

M. HERTZ, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 09
Mme CLAUDIC, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 10
M. HAYAR, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 18
M. BONAZZI, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 49 avec un pouvoir en sa faveur remis par M. DELRIEU
Mme MAURICE, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 51

Mme LE JEAN quitte la séance à 20 heures 37 et donne pouvoir à Mme KHALED
M. THYSS quitte la séance à 21 heures 05
M. CLAUDIC quitte la séance à 21 heures 11

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

DÉSIGNÉ à l'unanimité, Madame BARBAUT en qualité de secrétaire de séance

APPROUVÉ à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2018

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

FINANCES

1. **PRIS ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour le budget 2019

AFFAIRES GENERALES

2. **PRIS ACTE** de la représentation-substitution, au sein du Comité du Sigeif, de la communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay »
3. **PRIS ACTE** de la communication du rapport annuel d'activité 2017 du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP)
4. **PRIS ACTE** de la communication du rapport annuel d'activité 2017 du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF)
5. **PRIS ACTE** de la communication du rapport annuel d'activité 2017 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC)

AFFAIRES SOCIALES

6. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) relatif au marché de nettoyage des locaux des crèches Leclerc, Hoffmann et du Jardin d'enfants Hoffmann et autorisation à donner à Monsieur le Maire de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne et de signer le marché avec l'entreprise qui sera déclarée attributaire par la Commission d'Appel d'Offres
7. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention d'Objectifs et de Financement entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville concernant le Relais Assistantes Maternelles.

URBANISME

8. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) la charte architecturale et paysagère sur la commune de Bourg-la-Reine établie avec le CAUE 92
9. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) l'octroi de la garantie de la commune pour le contrat de prêt n° 91280 contracté par la société "1001 Vies Habitat" pour l'acquisition en VEFA de 17 logements locatifs sociaux au 96 boulevard du Maréchal Joffre

CITOYENNETE ET POPULATION

10. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. HERTZ, Mme BROUTIN, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) la revalorisation des tarifs des taxes et redevances funéraires
11. **APPROUVÉ** à l'unanimité la décision de retrait de la Ville du Syndicat Intercommunal du Cimetière de l'Orme aux Moineaux des Ulis (SICOMU)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

12. **PRIS ACTE** de la présentation des travaux au titre de l'année 2018 de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

FINANCES

13. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'admission en non valeur de créances éteintes
14. **DONNÉ** un avis favorable à une demande de force majeure sur déficit de régie
15. **APPROUVÉ** à l'unanimité les comptes définitifs et du rapport du liquidateur de l'OPH de Bourg-la-Reine, l'autorisation d'augmentation du capital de la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat et l'attribution d'une subvention à la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat
16. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. HERTZ, M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) l'autorisation de mandatement complémentaire en section d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2019

RESSOURCES HUMAINES

17. **APPROUVÉ** à 1 voix contre (Mme THIBAUT) et 4 abstentions (M. HERTZ, Mme MAURICE, M. BONAZZI et M. BONAZZI pour M. DELRIEU) le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire
18. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) la modification des emplois permanents de la ville



Fait à Bourg-la-Reine, le 21 février 2019

Le Directeur Général des Services
Jacques DEBAILLEUL